

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA MAIRIE

saint-lys.fr

FAIRE UNE PRÉ-DEMANDE REMPLIE EN LIGNE SUR LE SITE, À IMPRIMER

ants.gouv.fr

**MERCI DE VOUS PRÉSENTER À L'HEURE.
TOUT RETARD OU DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA UN
REPORT DE VOTRE RENDEZ-VOUS**

AUCUN DOCUMENT NE SERA IMPRIME EN MAIRIE

POUR TOUTE DEMANDE

- ❖ Une photographie d'identité couleur de moins de 6 mois sans aucun signes distinctifs (lunettes, mèche sur sourcil, barrettes...)
- ❖ **ORIGINAL (version papier à imprimer)** du justificatif de domicile de moins d'1 an : Facture EDF, avis d'imposition ...
 - **si personne hébergée** : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d'1 an

POUR UNE CRÉATION

- + L'original de l'acte de naissance de moins de 3 mois ou passport biométrique périmé de moins de 2 ans

POUR UN RENOUELEMENT

- + Ancienne CNI (si périmée depuis + de 5 ans, acte de naissance de moins de 3 mois ou passeport biométrique périmé depuis moins de 2 ans
- ❖ **POUR AJOUTER NOM D'ÉPOUSE** : acte de mariage de moins de 3 mois

POUR UNE PERTE OU UN VOL

- + avis d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation
- + passport biométrique périmé depuis moins de 2 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois + autre pièce avec photo si pas de carte d'identité (carte vitale, permis...)
- + déclaration de perte ou de vol
- + 25€ de timbre fiscal (achat possible sur internet)

POUR UN MINEUR : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DE L'ENFANT

- ❖ Carte Nationale d'Identité du parent en cours de validité.
- ❖ En cas de divorce ou de séparation et si garde alternée : Jugement complet, convention et justificatif de domicile + CNI des 2 parents).